



Factorielles

Formations E-learning 2017

Expertise, Expérience, Indépendance

RETRAITE DES DIRIGEANTS SALARIÉS ET TNS

Niveau 1

a. Formations métier : les fondamentaux

Maîtrisez la retraite des TNS et des salariés

b. Formations métier : expertises et stratégies

Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?

Niveau 2

Formations pratiques

Réalisez vos bilans retraite

Niveau 3

Ateliers pour vendre / arguments commerciaux

Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres

Niveau 4

Coaching

Trois jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

Niveau 1

a. Formations métier : les fondamentaux

Maîtrisez la prévoyance des TNS

b. Formations métier : expertises et stratégies

Complémentaire santé et prévoyance des salariés : apportez les bons conseils

Niveau 2

Formations pratiques

Réalisez vos missions Audit prévoyance et décryptez les contrats

Niveau 3

Ateliers pour vendre / arguments commerciaux

Vendre de la prévoyance aux artisans, commerçants et dirigeants TNS
Vendre de la prévoyance aux professions libérales

STATUT SOCIAL ET REMUNÉRATION DU DIRIGEANT

Niveau 1

a. Formations métier : les fondamentaux

Protection sociale des TNS : évitez les pièges
Affiliations et cotisations des TNS

b. Formations métier : expertises et stratégies

Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants
Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint

Niveau 2

Formations pratiques

Réalisez vos missions Choix du statut social et rémunération du chef d'entreprise

FORMATIONS TRANSVERSALES

Niveau 1

Les indispensables

Conférence d'actualité de la Protection Sociale
Formation Maîtrisez vos Outils Factorielles

Niveau 2

Les hors-série

Prescription : Développez le partenariat expert-comptable / assureur d'entreprise
Conférences pour les professionnels : Optimisez la retraite des dirigeants
Conférences pour les professionnels : Maîtrisez la prévoyance de vos clients pour sécuriser leur patrimoine
Conférence pour les clients : Comment agir face aux menaces sur les retraites ?

Niveau 3

Les 3 vies de l'entrepreneur

Le début de l'entreprise : sécurisez le créateur
L'entreprise en développement : optimisez la situation du dirigeant
La fin de carrière : optimisez le départ en retraite du dirigeant

RETRAITE DES DIRIGEANTS SALARIÉS ET TNS

Niveau
1

Fondamentaux

Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite
Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite
Professionnel libéral non médical : maîtriser sa retraite
Passif social et IFC

Niveau
2

Retraite supplémentaires

Retraite collective : article 83
Retraite collective : article 39
Les contrats Madelin
Epargne salariale : le PERCO

Optimisation retraite

Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

Niveau
3

Optimisation retraite

Cumul emploi-retraite : maîtriser pour optimiser

PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

Niveau
1

Fondamentaux

Ressortissant du RSI : maîtriser sa prévoyance
Professionnel libéral médical : maîtriser sa prévoyance
Professionnel libéral non médical : maîtriser sa prévoyance

Niveau
2

Prévoyance supplémentaire

Santé et prévoyance collective : sécurisez vos dossiers

STATUT SOCIAL ET REMUNÉRATION DU DIRIGEANT

Niveau
1

Fondamentaux

Cotisations des TNS : maîtriser les calculs et les régularisations

Niveau
2

Statut social et rémunération supplémentaires

Epargne salariale : l'intéressement
Epargne salariale : la participation

Niveau
3

Optimisation statut social et rémunération

Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

FORMATIONS TRANSVERSALES

Niveau
1

Fondamentaux

Pack ressortissant du RSI : sa retraite, sa prévoyance
Pack libéral non médical : sa retraite, sa prévoyance
Pack libéral médical : sa retraite, sa prévoyance
Pack retraite TNS : RSI et libéraux
Pack prévoyance TNS : RSI et libéraux

Niveau
2

Supplémentaires

Pack contrats collectifs

LES FORMATIONS E-LEARNING

Informations pratiques p. 06

RETRAITE DES DIRIGEANTS SALARIÉS ET TNS

Niveau 1 - Fondamentaux retraite

Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite p. 07

Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite p. 08



Professionnel libéral non médical : maîtriser sa retraite p. 09


  Passif social et IFC p. 10

Niveau 2 - Retraite supplémentaires

 Départ en retraite : maîtriser pour optimiser p. 11

  Retraite collective : article 83 p. 12

  Retraite collective : article 39 p. 13

  Epargne salariale : le PERCO p. 14

 Les contrats Madelin p. 15

Niveau 3 - Optimisation retraite

 Cumul emploi-retraite : maîtriser pour optimiser p. 16

PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS


Niveau 1 - Fondamentaux prévoyance

Ressortissant du RSI : maîtriser sa prévoyance p. 17

Professionnel libéral médical : maîtriser sa prévoyance p. 18


Professionnel libéral non médical : maîtriser sa prévoyance p. 19

Niveau 2 - Prévoyance supplémentaire

 Santé et prévoyance collective : sécurisez vos dossiers p. 20

STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

Niveau 1 - Fondamentaux statut social et rémunération

 Cotisations des TNS : maîtriser les calculs et les régularisations p. 21

Niveau 2 - Statut social et rémunération supplémentaires

 Epargne salariale : l'intéressement p. 22

 Epargne salariale : la participation p. 23

Niveau 3 - Optimisation statut social et rémunération

  Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser p. 24

FORMATIONS TRANSVERSALES

Pack ressortissant du RSI : sa retraite, sa prévoyance	p. 25
Pack libéral non médical : sa retraite, sa prévoyance	p. 26
Pack libéral médical : sa retraite, sa prévoyance	p. 27
Pack retraite TNS : RSI et libéraux	p. 28
Pack prévoyance TNS : RSI et libéraux.....	p. 29
Pack contrats collectifs	p. 30

COMMANDER DES FORMATIONS E-LEARNING

Bon de commande	p. 31
Conditions générales de vente	p. 33

Validation des formations

Nos formations sont en majorité validées par les chambres, organismes et associations professionnelles. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher de ces derniers.

Certaines formations ont été élaborées en collaboration avec le CFPC (Centre de formation de l'OEC). Factorielles répond aux critères du Décret Qualité du 30/06/2015 et est «référençable» dans le DATADOCK par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

Signification des pictos :



Formations homologuées par le CFPC (Centre de Formation de la Profession Comptable)



Formations homologuées par la CNCC (Chambre Nationale des Commissaires aux Comptes)

Les formations E-learning



Accessibilité

Les parcours sont accessibles depuis le portail Factorielles dédié à la formation :

<http://factorielles.elmg.net>.

Les parcours E-learning sont accessibles pour une période de trois (3) mois consécutifs 24h/24h à partir de l'envoi des codes confidentiels par nos services. Pour l'achat de packs, la durée est allongée à six (6) mois.

Tutorat appliqué

Dans le cadre du tutorat réglementé pour les FOAD (Formation Ouverte et/ou A Distance), Factorielles a mis en place un tutorat à distance dit asynchrone. Vous pouvez ainsi à l'issue de votre formation poser deux questions par mail à un expert Factorielles concernant le parcours suivi : support@factorielles.fr.

Matériel nécessaire

- Connexion Internet :
 - Internet Explorer : version 6 minimum
 - Mozilla Firefox : désactiver la fonction adblock
- Flash player
- Adobe Acrobat Reader
- Un système audio

Prise en charge

Factorielles est un organisme de formation professionnelle. Pour bénéficier d'une prise en charge par votre organisme collecteur, le numéro de déclaration d'activité est le suivant : 82.69.040.42.69.

Factorielles ne pratique pas la subrogation.

Factorielles répond aux critères du Décret Qualité du 30/06/2015 et est «référençable» dans le DATADOCK par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

METHODOLOGIE D'APPRENTISSAGE :

- Un quiz final validant vos connaissances
- Un support PDF récapitulant les points-clés de la formation
- Un certificat de formation mentionnant le nombre d'heures de formation sera délivré automatiquement après validation du module

RESSORTISSANT DU RSI : MAÎTRISER SA RETRAITE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la retraite de base et complémentaire des ressortissants du RSI
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants du RSI

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la retraite et ayant besoin de disposer des bases.

Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié».

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

3 heures

TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. L'organisation de la retraite (50 mn)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Bâtir une stratégie retraite cohérente (45 mn)

- Quelques notions préalables
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3. Maîtriser les droits des assurés (50 mn)

- Comment sont organisés les droits à retraite ?
- Qui relève du RSI et quelles sont les cotisations ?
- Comment se calcule la retraite de base ?
- Quelles sont les optimisations et les limites de la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les limites des retraites complémentaires ?

4. Protéger le conjoint (35 mn)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

Retraite du dirigeant TNS ou salarié

PROFESSIONNEL LIBÉRAL MÉDICAL : MAÎTRISER SA RETRAITE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la retraite obligatoire et facultative des professionnels libéraux médicaux
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des auxiliaires médicaux, chirurgiens-dentistes, médecins, pharmaciens et sages-femmes

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la retraite et ayant besoin de disposer des bases. Cette formation fait partie du cursus « Retraite du dirigeant TNS ou salarié ».

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

5 heures

TARIF

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Maîtriser l'environnement de la retraite des libéraux médicaux (75 mn)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Bâtir une stratégie retraite cohérente (75 mn)

- Quelques notions préalables pour se repérer
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3. Maîtriser la retraite obligatoire des assurés (75 mn)

- Comment se calcule la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les optimisations et les limites des retraites obligatoires ?

4. Garantir efficacement le conjoint du libéral médical (75 mn)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

PROFESSIONNEL LIBÉRAL NON MÉDICAL : MAÎTRISER SA RETRAITE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la retraite obligatoire et facultative des libéraux non médicaux
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des professions suivantes : architectes, ingénieurs et conseils, avocats, experts-comptables, notaires, officiers ministériels et vétérinaires

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la retraite et ayant besoin de disposer des bases. Cette formation fait partie du cursus « Retraite du dirigeant TNS ou salarié ».

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

5 heures

TARIF

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Maîtriser l'environnement de la retraite des libéraux non médicaux (75 mn)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Bâtir une stratégie retraite cohérente (75 mn)

- Quelques notions préalables pour se repérer
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3. Maîtriser la retraite obligatoire des assurés (75 mn)

- Comment se calcule la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les optimisations et les limites des retraites obligatoires ?

4. Garantir efficacement le conjoint du libéral non médical (75 mn)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

Retraite du dirigeant TNS ou salarié



PASSIF SOCIAL ET IFC

OBJECTIFS

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Evaluer le montant du passif social
- Financer le passif social au moyen des Indemnités de Fin de Carrière

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la retraite et ayant besoin de disposer des bases.

Cette formation fait partie du cursus « Retraite du dirigeant TNS ou salarié ».

PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables

DUREE

2 heures
validées par la CNCC

TARIF

98 € HT / 117,60 € TTC
Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Comprendre les sources du passif social pour les auditer (10 mn)

- Les sources du passif social
- Les différents types de dispositifs générant un passif social

2. L'audit de l'évaluation du montant des indemnités dues au titre du passif social (80 mn)

- Le départ volontaire à la retraite
- La mise à la retraite par l'employeur
- Le licenciement individuel ou collectif
- La rupture conventionnelle
- Montant des IFC pour les salariés à temps partiel

3. Comprendre le cadre social et fiscal des indemnités versées pour apprécier les zones de risque (20 mn)

4. Apprécier la couverture des obligations au moyen des contrats IFC (10 mn)

- L'étude spécifique préalable
- Etablissement d'un fond collectif d'entreprise
- Versement des indemnités

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

DÉPART EN RETRAITE : MAÎTRISER POUR OPTIMISER



OBJECTIFS

- Etre en mesure de valider la carrière de l'assuré auprès des caisses obligatoires
- Conseiller sur l'âge le mieux adapté pour partir en retraite
- Pouvoir évaluer les impacts réels d'une décote de la pension
- Evaluer l'opportunité de racheter des trimestres

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social

DUREE

3 heures

TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Bien comprendre les règles du jeu de la retraite obligatoire (30 mn)

- La retraite de base des régimes alignés
- La retraite de base des professions libérales
- Les polypensionnés
- Les retraites complémentaires

2. S'assurer que tous les trimestres ont été validés (30 mn)

- Comment les cotisations valident des trimestres ?
- Comment valider des trimestres sans avoir cotisé ?
- Comment vérifier que tous les trimestres sont bien reportés sur le RIS ?

3. Choisir l'âge le mieux adapté pour partir en retraite (30 mn)

- A quel âge partir au plus tôt ?
- A quel âge partir dans les meilleures conditions ?
- Différer l'âge de départ pour obtenir les meilleures conditions

4. Subir une décote ou racheter des trimestres (90 mn)

- Poursuivre une activité réduite
- Accepter une décote et des minorations
- Racheter des trimestres

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

Retraite du dirigeant TNS ou salarié



RETRAITE COLLECTIVE : ARTICLE 83

OBJECTIFS

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser la mise en place des contrats retraite à cotisations définies
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, responsables service social, collaborateurs service social

DUREE

2 heures
dont 1h45 validées par la CNCC

TARIF

98 € HT / 117,60 € TTC
Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Comprendre ce qu'est un contrat retraite article 83 (10 mn)

- La mise en place du régime
- Le caractère collectif du régime
- Le caractère obligatoire du régime
- Le principe de non substitution
- Le formalisme à respecter pour les mandataires sociaux

2. Maîtriser les zones de risque du contrat (80 mn)

- Un contrat souscrit avec des organismes habilités
- Un contrat visant à percevoir une rente viagère
- La rente viagère doit être perçue à partir d'un certain âge
- Des catégories complémentaires en cas de décès de l'assuré
- Une clause de transférabilité
- Des possibilités pour le salarié de versements complémentaires facultatifs

3. Maîtriser le cadre social et fiscal des cotisations pour les auditer (20 mn)

- Les limites sociales des cotisations
- Les limites fiscales des cotisations
- Comment s'opèrent les réintégrations sociales et fiscales

4. Maîtriser le cadre fiscal des prestations (10 mn)

- Fiscalité des revenus de l'épargne
- Fiscalité des rentes / IR
- Fiscalité des rentes CSG / CRDS
- La cotisation maladie
- L'ISF

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

RETRAITE COLLECTIVE : ARTICLE 39

OBJECTIFS

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser la mise en place des contrats retraite à prestations définies
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, responsables service social, collaborateurs service social

DUREE

2 heures
dont 1h45 validées par la CNCC

TARIF

98 € HT / 117,60 € TTC
Parcours accessible pendant 3 mois
à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Comprendre ce qu'est un contrat retraite article 39 (10 mn)

- Les prestations sont définies
- Le salarié finit sa carrière dans l'entreprise
- Le financement est patronal et globalisé
- La sortie se fait uniquement en rente viagère
- La retraite obligatoire doit être liquidée au préalable

2. Maîtriser les zones de risque du contrat (80 mn)

- Un régime collectif et obligatoire mis en place comme Article 83
- Les spécificités de l'Article 39
- La fermeture d'un régime Article 39
- Deux points essentiels concernant les dirigeants

3. Maîtriser le cadre social et fiscal de la contribution employeur pour les auditer (20 mn)

- Les contributions de l'employeur
- La contribution des bénéficiaires

4. Maîtriser le cadre fiscal des prestations (10 mn)

- CSG / CRDS et IRPP
- La cotisation maladie
- L'ISF

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

Retraite du dirigeant TNS ou salarié



ÉPARGNE SALARIALE : LE PERCO

OBJECTIFS

- Contrôler les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser les caractéristiques et incidences des Plans d'Épargne Retraite Collectifs (PERCO)
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social

DUREE

3 heures
dont 1h30 validées par la CNCC

TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC
Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. La conformité de l'accord (90 mn)

- La conformité du produit d'épargne
- Les conditions d'effectif et d'ancienneté
- Les conditions de mise en place
- Le caractère collectif
- Le respect du principe de non substitution
- Les formalités de dépôt
- L'information des salariés
- Les versements des salariés
- Participation et Perco
- Les abondements de l'employeur
- Les transferts
- Les choix d'investissement

2. La conformité du plan (45 mn)

- Identifier les cas de déblocage anticipé
- Les conditions de sortie du PERCO

3. Maîtriser les règles fiscales et sociales pour les auditer (45 mn)

- La défiscalisation de la participation et de l'intéressement
- Le statut social et fiscal de l'abondement
- Le forfait social
- La fiscalité de la prestation

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

LES CONTRATS MADELIN

OBJECTIFS

- Appréhender les règles applicables aux contrats Madelin
- Maîtriser les différents contrats santé, prévoyance, retraite
- Maîtriser les règles sociales et fiscales du contrat Madelin

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

2 heures

TARIF

98 € HT / 117,60 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Qui peut souscrire un contrat Madelin (20 mn)

- Les entrepreneurs individuels et les professions libérales
- Les gérants majoritaires de SARL
- Les conjoints (collaborateurs et associés)
- Les créateurs bénéficiant de l'ACCRE

2. Les contrats santé et prévoyance (30 mn)

- La vocation des contrats Madelin prévoyance
- Qu'est-ce qu'un contrat Madelin prévoyance ?
- Les exclusions en matière de garanties incapacité de travail invalidité et décès
- Les droits de l'adhérent à souscrire un contrat Madelin frais de santé / prévoyance
- Les principes de tarification des contrats
- Les contrats éligibles au dispositif Madelin
- Les garanties frais de santé
- Les garanties arrêt de travail, incapacité temporaire de travail
- Les garanties invalidité
- Les garanties décès
- Les garanties inaptitude et dépendance

3. Les contrats retraite (30 mn)

- La vocation des contrats Madelin retraite
- Qu'est-ce qu'un contrat Madelin retraite ?
- La variation de la cotisation annuelle et les possibilités de rachat
- Les droits versés sous la forme d'une rente viagère
- Les droits versés à partir d'un certain âge
- La réversion et les annuités garanties
- Les garanties en cas de décès avant la mise en service de la rente
- Les options de placement
- Les causes de transfert
- Les frais

4. Les contrats retraite perte d'emploi (10 mn)

- Les cotisations de garantie chômage Madelin
- Les niveaux de garantie de la GSC
- Les cotisations versées par l'entreprise

5. Les règles sociales et fiscales applicables (30 mn)

- Sur quelle base de revenu s'opère le calcul du disponible ?
- Statut social et fiscal des cotisations
- Statut social et fiscal des prestations

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

Retraite du dirigeant TNS ou salarié



CUMUL EMPLOI-RETRAITE : MAÎTRISER POUR OPTIMISER

OBJECTIFS

- Identifier les possibilités offertes par la législation
- Maîtriser le cumul emploi-retraite (qu'il soit ou non libéralisé)
- Découvrir le dispositif méconnu de la retraite progressive
- Proposer une stratégie optimisée aux clients

PRE-REQUIS

Niveau 3 de formation destiné à un public possédant une connaissance approfondie dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié».

Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

3 heures

TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Le cumul emploi-retraite non libéralisé (35 mn)

- Présentation du dispositif
- Les salariés
- Les artisans et commerçants
- Les professions libérales
- Les exploitants agricoles

2. Le cumul emploi-retraite libéralisé (75 mn)

- Le contenu de la libéralisation
- Les conditions à remplir
- Des cotisations à fond perdu
- L'impact sur les régimes supplémentaires et l'épargne salariale

3. La retraite progressive (70 mn)

- Présentation du dispositif
- Les salariés
- Les artisans et commerçants

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite / Professionnel libéral médical : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Départ en retraite : maîtriser pour optimiser / Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Les contrats Madelin / Epargne salariale : le PERCO
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Quelle stratégie pour compenser la baisse des retraites ? / Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales / Vendre de la retraite aux dirigeants salariés et aux cadres
- Niveau 4 : Coaching de 3 jours pour bâtir et vendre vos bilans retraite

RESSORTISSANT DU RSI : MAÎTRISER SA PRÉVOYANCE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des ressortissants du RSI
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants du RSI

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases. **Cette formation fait partie du cursus «Prévoyance du dirigeant et de ses salariés».**

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

3 heures

TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC
Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Environnement de la prévoyance (30 mn)

- Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Invalidité (60 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

3. Indemnités journalières (45 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

4. Décès (45 mn)

- Expliquer les règles de calcul et de versement des garanties décès par le RSI
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS PREVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa prévoyance / Professionnel libéral médical : maîtriser sa prévoyance / Professionnel libéral non médical : maîtriser sa prévoyance
- Niveau 2 : Santé et prévoyance collectives : sécurisez vos dossiers

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la prévoyance des TNS
- Niveau 1b : Complémentaires santé et prévoyance des TNS : apportez les bons conseils
- Niveau 2 : Réalisez vos missions « audit prévoyance » et décryptez les contrats
- Niveau 3 : Vendre de la prévoyance aux professions libérales

Prévoyance du dirigeant et de ses salariés

PROFESSIONNEL LIBÉRAL MÉDICAL : MAÎTRISER SA PRÉVOYANCE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des professionnels libéraux médicaux
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des auxiliaires médicaux, chirurgiens-dentistes, médecins, pharmaciens et sages-femmes

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases. **Cette formation fait partie du cursus « Prévoyance du dirigeant et de ses salariés ».**

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

5 heures

TARIF

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Environnement de la prévoyance (75 mn)

- Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Indemnités journalières (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

3. Invalidité (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

4. Décès (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS PREVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa prévoyance / Professionnel libéral médical : maîtriser sa prévoyance / Professionnel libéral non médical : maîtriser sa prévoyance
- Niveau 2 : Santé et prévoyance collectives : sécurisez vos dossiers

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la prévoyance des TNS
- Niveau 1b : Complémentaires santé et prévoyance des TNS : apportez les bons conseils
- Niveau 2 : Réalisez vos missions « audit prévoyance » et décryptez les contrats
- Niveau 3 : Vendre de la prévoyance aux professions libérales

PROFESSIONNEL LIBÉRAL NON MÉDICAL : MAÎTRISER SA PRÉVOYANCE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des professionnels libéraux non médicaux
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des professions suivantes : architectes, ingénieurs et conseils, avocats, experts-comptables, notaires, officiers ministériels et vétérinaires

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases. **Cette formation fait partie du cursus «Prévoyance du dirigeant et de ses salariés».**

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

5 heures

TARIF

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Environnement de la prévoyance (75 mn)

- Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Indemnités journalières (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

3. Invalidité (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

4. Décès (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS PREVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa prévoyance / Professionnel libéral médical : maîtriser sa prévoyance / Professionnel libéral non médical : maîtriser sa prévoyance
- Niveau 2 : Santé et prévoyance collectives : sécurisez vos dossiers

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la prévoyance des TNS
- Niveau 1b : Complémentaires santé et prévoyance des TNS : apportez les bons conseils
- Niveau 2 : Réalisez vos missions « audit prévoyance » et décryptez les contrats
- Niveau 3 : Vendre de la prévoyance aux professions libérales

Prévoyance du dirigeant et de ses salariés



SANTÉ ET PRÉVOYANCE COLLECTIVE : SÉCURISEZ VOS DOSSIERS

OBJECTIFS

- Maîtriser l'environnement des assurances collectives
- Identifier avec précision quelles sont les obligations des employeurs et des assureurs vis à vis des salariés
- Mieux conseiller vos clients sur la question des contrats

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la prévoyance et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus « Prévoyance du dirigeant et de ses salariés ». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Experts-comptables

DUREE

5 heures

TARIF

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. L'environnement des assurances collectives (30 mn)

- Le marché des assurances collectives
- Le marché de la « santé » et de la prévoyance
- Les différents opérateurs d'assurance
- Les tendances de la négociation de la protection sociale complémentaire
- Le poids des contrats collectifs selon les risques
- Les questions que se pose l'employeur

2. Les obligations de l'employeur (80 mn)

- Connaître les sources d'obligations pour le chef d'entreprise
- Définir le formalisme et les clauses obligatoires ou prohibées
- Identifier les obligations induites pour l'employeur tant à l'égard de ses salariés que de l'organisme assureur

3. Obligations employeurs à l'égard des ex-salariés (30 mn)

- La rupture du contrat de travail (article 4 de la loi Evin)
- La portabilité des droits prévoyance

4. Obligations assureur (40 mn)

- La prise en charge des engagements par l'organisme assureur
- Les garanties prévoyance ouvrant droit à déduction sociale et fiscale
- Le contrat d'assurance
- La notice d'information
- La relation assureur/salarié

5. Rupture du contrat de prévoyance (30 mn)

- Obligation pour l'assureur de maintenir les prestations en cours de service
- Obligation de l'employeur de prendre en charge la revalorisation des prestations en cours de service
- Obligation de l'assureur de maintenir la couverture décès
- Obligation de l'assureur de prendre en charge les conséquences de la réforme des retraites sur les garanties prévoyance

6. Cadre fiscal et social des cotisations (40 mn)

- Le cadre social des contributions employeur
- Le cadre fiscal des cotisations

7. Cadre fiscal et social des prestations (20 mn)

- Le cadre fiscal des prestations
- Le cadre social des prestations

8. Prélèvements sociaux et taxes sur les conventions d'assurance (30 mn)

- Le forfait social
- La taxe sur les conventions d'assurances

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS PREVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant du RSI : maîtriser sa prévoyance / Professionnel libéral médical : maîtriser sa prévoyance / Professionnel libéral non médical : maîtriser sa prévoyance
- Niveau 2 : Santé et prévoyance collectives : sécurisez vos dossiers

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la prévoyance des TNS
- Niveau 1b : Complémentaires santé et prévoyance des TNS : apportez les bons conseils
- Niveau 2 : Réalisez vos missions « audit prévoyance » et décryptez les contrats
- Niveau 3 : Vendre de la prévoyance aux professions libérales

COTISATIONS TNS : MAÎTRISER LES CALCULS ET LES RÉGULARISATIONS

OBJECTIFS

- Identifier avec précision les cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Maîtriser les différents modes de calculs et de régularisations

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de disposer des bases. **Cette formation fait partie du cursus « Statut social et rémunération du dirigeant ».**

PUBLIC

Experts-comptables

DUREE

5 heures

TARIF

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Les grands principes (20 mn)

- Présenter les différentes cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Identifier les interlocuteurs institutionnels
- Définir le rythme de calcul et de paiement des cotisations
- Expliquer l'affectation des cotisations et contributions

2. Les revenus pris en compte (20 mn)

- Définir le revenu pris en compte pour le calcul des cotisations et contributions personnelles obligatoires des TNS
- Analyser la déclaration commune de revenus
- Identifier le lien entre la DCR et les imprimés fiscaux de référence

3. Vitesse de croisière (20 mn)

- Déterminer le calcul provisionnel et la régularisation des cotisations
- Expliquer les taux de cotisations et les assiettes de cotisations
- Identifier les différentes étapes du calcul des cotisations

4. Créateurs d'entreprise (20 mn)

- Définir la notion de création d'entreprise et le statut d'auto-entrepreneur
- Identifier les règles de calcul des cotisations et contributions personnelles obligatoires des chefs d'entreprise en début d'activité
- Présenter le paiement des cotisations de début d'activité

5. Les dispenses et exonérations (45 mn)

- Citer les différentes dispenses et exonérations de paiement des cotisations
- Savoir expliquer les différentes mesures existantes afin de minimiser le risque de passer à côté de l'une d'elles le moment venu

6. Les cotisations Madelin (95 mn)

- Faire le tour complet du traitement des aspects comptables, fiscaux et sociaux des contrats Madelin
- Analyser les situations particulières traitées par la jurisprudence depuis 1994

7. Traitement comptable et fiscal des rémunérations des gérants de sociétés soumises à l'IS (80 mn)

- Quels sont les impacts fiscaux et sociaux pour le gérant majoritaire ?
- Et si les cotisations n'étaient pas comptabilisées en 641 ?
- Quelle est la période d'imposition ?
- Qui décide de la fixation de la rémunération du gérant ?
- Peut-on provisionner les régularisations des cotisations payées plus tard ?
- Peut-on provisionner au bilan les régularisations des cotisations sociales du gérant majoritaire qui seront payées les exercices suivants ?
- Les obligations déclaratives

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Cotisations TNS : maîtrisez les calculs et les régularisations
- Niveau 2 : Epargne salariale : l'intéressement / Epargne salariale : la participation
- Niveau 3 : Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Protection sociale des TNS : évitez les pièges / Affiliations et cotisations des TNS
- Niveau 1b : Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants / Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint

Statut social et rémunération du dirigeant



ÉPARGNE SALARIALE : L'INTÉRESSEMENT

OBJECTIFS

- Contrôler les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser les caractéristiques et incidences des accords d'intéressement
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus « Statut social et rémunération du dirigeant ». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social

DUREE

3 heures

TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. La mise en place de l'accord d'intéressement (90 mn)

- Les entreprises concernées
- Les bénéficiaires de l'accord
- Les modalités de mise en place
- La durée de l'accord

2. La conformité du plan (45 mn)

- La formule de calcul
- La période de calcul de l'intéressement
- Le délai de conclusion
- Le contenu de l'accord
- L'intéressement de projet
- La modification et la dénonciation d'un accord
- La modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés et le suivi de l'application de l'accord
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de l'intéressement
- Les limites de l'intéressement
- Les modalités de versement
- Le supplément d'intéressement

3. Maîtriser les règles fiscales et sociales pour les auditer (45 mn)

- Statut social et fiscal des sommes versées par l'entreprise
- Le crédit d'impôt intéressement
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Cotisations TNS : maîtrisez les calculs et les régularisations
- Niveau 2 : Epargne salariale : l'intéressement / Epargne salariale : la participation
- Niveau 3 : Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Protection sociale des TNS : évitez les pièges / Affiliations et cotisations des TNS
- Niveau 1b : Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants / Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint



ÉPARGNE SALARIALE : LA PARTICIPATION

OBJECTIFS

- Contrôler la mise en place d'un accord de participation
- Maîtriser les caractéristiques et incidences d'un accord de participation pour l'entreprise et pour les salariés
- Connaître le cadre fiscal et social d'un accord de participation

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus « Statut social et rémunération du dirigeant ». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social

DUREE

3 heures

TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. L'obligation de mise en place (40 mn)

- Quand la participation est-elle obligatoire ?
- Quand peut-elle être mise en place à titre facultatif ?
- Les bénéficiaires de l'accord

2. La conformité de la participation (120 mn)

- Les modalités de mise en place de l'accord
- La durée de l'accord
- La période de calcul
- La formule légale de calcul
- Les accords dérogatoires
- Le contenu de l'accord
- L'absence d'accord de participation : le régime d'autorité
- Le délai de conclusion
- Modification et dénonciation d'un accord
- Modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés
- Les modalités de choix et de versement
- Les cas de déblocages anticipés autorisés des avoirs
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de la participation
- les limites de la participation
- Le supplément de participation

3. Maîtriser les règles sociales et fiscales (20 mn)

- Statut social et fiscal des sommes versées pour l'entreprise
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Cotisations TNS : maîtrisez les calculs et les régularisations
- Niveau 2 : Epargne salariale : l'intéressement / Epargne salariale : la participation
- Niveau 3 : Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Protection sociale des TNS : évitez les pièges / Affiliations et cotisations des TNS
- Niveau 1b : Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants / Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint

Statut social et rémunération du dirigeant



AVANTAGES EN NATURE : IDENTIFIER, CALCULER, SÉCURISER

OBJECTIFS

- Connaître les différents dispositifs offerts aux entreprises
- Savoir calculer et contrôler les avantages en nature
- Connaître leurs caractéristiques pour mieux les analyser

PRE-REQUIS

Niveau 3 de formation destiné à un public possédant des connaissances approfondies dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

Cette formation fait partie du cursus « Statut social et rémunération du dirigeant ». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.

PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers

DUREE

3 heures

validées par la CNCC

TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Définition, principes et caractéristiques des avantages en nature (60 mn)

- Qu'est-ce qu'un avantage en nature ?
- Comment les mettre en place et les dénoncer ?
- Le caractère collectif
- Le principe de non substitution

2. Analyse détaillée de chaque dispositif pour pouvoir les auditer (120 mn)

- Les avantages en nourriture
- Les avantages en logement
- Les avantages en véhicule
- Les avantages en NTIC
- Les cadeaux en nature et bons d'achat
- Les chèques vacances
- Les CESU pré-financés
- Les avantages «Comité d'entreprise»
- Les vêtements de travail
- Les tarifs préférentiels
- Les voyages d'affaires et séminaires
- La prise en charge des cotisations salariales

POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Cotisations TNS : maîtrisez les calculs et les régularisations
- Niveau 2 : Epargne salariale : l'intéressement / Epargne salariale : la participation
- Niveau 3 : Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Protection sociale des TNS : évitez les pièges / Affiliations et cotisations des TNS
- Niveau 1b : Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants / Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint

PACK RESSORTISSANT DU RSI : SA RETRAITE, SA PRÉVOYANCE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire et de la retraite de base et complémentaire des ressortissants du RSI
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants du RSI

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destinée à un public novice dans le domaine de la retraite et de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases.

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI, conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

6 heures

TARIF

265 € HT / 318 € TTC

Parcours accessible pendant 6 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

RETRAITE DES RESSORTISSANTS DU RSI

1. L'organisation de la retraite (50 mn)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Bâtir une stratégie retraite cohérente (45 mn)

- Quelques notions préalables
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3. Maîtriser les droits des assurés (50 mn)

- Comment sont organisés les droits à retraite ?
- Qui relève du RSI et quelles sont les cotisations ?
- Comment se calcule la retraite de base ?
- Quelles sont les optimisations et les limites de la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les limites des retraites complémentaires ?

4. Protéger le conjoint (35 mn)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

PREVOYANCE DES RESSORTISSANTS DU RSI

1. Environnement de la prévoyance (30 mn)

- Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Invalidité (60 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

3. Indemnités journalières (45 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

4. Décès (45 mn)

- Expliquer les règles de calcul et de versement des garanties décès par le RSI
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

Formations transversales

PACK RETRAITE TNS : RSI ET LIBÉRAUX

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la retraite de base et complémentaire
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants du RSI et des professionnels libéraux médicaux et non médicaux

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destinée à un public novice dans le domaine de la retraite et de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases.

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI, conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

13 heures

TARIF

573 € HT / 687,60 € TTC

Parcours accessible pendant 6 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Maîtriser l'environnement de la retraite

2. Bâtir une stratégie retraite cohérente

3. Maîtriser la retraite obligatoire

4. Garantir efficacement le conjoint

Sont les 4 chapitres étudiés pour chacun des statuts suivants :

- Ressortissant du RSI (3h00)
- Professionnel libéral médical (5h00) :
 - Auxiliaires médicaux
 - Chirurgiens-dentistes
 - Médecins
 - Pharmaciens
 - Sages-femmes
- Professionnel libéral non médical (5h00)
 - Architectes
 - Ingénieurs et conseils
 - Avocats
 - Experts-comptables
 - Notaires
 - Officiers ministériels
 - Vétérinaires

PACK PRÉVOYANCE TNS : RSI ET LIBÉRAUX

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants du RSI et des professionnels libéraux médicaux et non médicaux

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destinée à un public novice dans le domaine de la retraite et de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases.

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI, conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

13 heures

TARIF

573 € HT / 687,60 € TTC
Parcours accessible pendant 6 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

1. Environnement de la prévoyance

2. Indemnités journalières

3. Invalidité

4. Décès

Sont les 4 chapitres étudiés pour chacun des statuts suivants :

- Ressortissant du RSI (3h00)
- Professionnel libéral médical (5h00) :
 - Auxiliaires médicaux
 - Chirurgiens-dentistes
 - Médecins
 - Pharmaciens
 - Sages-femmes
- Professionnel libéral non médical (5h00)
 - Architectes
 - Ingénieurs et conseils
 - Avocats
 - Experts-comptables
 - Notaires
 - Officiers ministériels
 - Vétérinaires

Formations transversales

PACK LIBÉRAL MÉDICAL : SA RETRAITE, SA PRÉVOYANCE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire et de la retraite de base et complémentaire des professionnels libéraux médicaux : auxiliaires médicaux, chirurgiens-dentistes, médecins, pharmaciens, sages-femmes.
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des professionnels libéraux médicaux.

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destinée à un public novice dans le domaine de la retraite et de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases.

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI, conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

10 heures

TARIF

441 € HT / 529,20 € TTC

Parcours accessible pendant 6 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

RETRAITE DES PROFESSIONNELS LIBERAUX MEDICAUX

1. Maîtriser l'environnement de la retraite des libéraux médicaux (75 mn)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Bâtir une stratégie retraite cohérente (75 mn)

- Quelques notions préalables pour se repérer
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3. Maîtriser la retraite obligatoire des assurés (75 mn)

- Comment se calcule la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les optimisations et les limites des retraites obligatoires ?

4. Garantir efficacement le conjoint du libéral médical (75 mn)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

PREVOYANCE DES PROFESSIONNELS LIBERAUX MEDICAUX

1. Environnement de la prévoyance (75 mn)

- Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Indemnités journalières (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

3. Invalidité (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

4. Décès (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

PACK LIBÉRAL NON MÉDICAL : SA RETRAITE, SA PRÉVOYANCE

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire et de la retraite de base et complémentaire des professionnels libéraux non médicaux : architectes, ingénieurs et conseils, avocats, experts-comptables, notaires, officiers ministériels et vétérinaires
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des professionnels libéraux non médicaux

PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destinée à un public novice dans le domaine de la retraite et de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases.

PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI, conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

DUREE

10 heures

TARIF

441 € HT / 529,20 € TTC
Parcours accessible pendant 6 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

RETRAITE DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX NON MÉDICAUX

1. Maîtriser l'environnement de la retraite des libéraux non médicaux (75 mn)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Bâtir une stratégie retraite cohérente (75 mn)

- Quelques notions préalables pour se repérer
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3. Maîtriser la retraite obligatoire des assurés (75 mn)

- Comment se calcule la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les optimisations et les limites des retraites obligatoires ?

4. Garantir efficacement le conjoint du libéral médical (75 mn)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

PREVOYANCE DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX NON MÉDICAUX

1. Environnement de la prévoyance (75 mn)

- Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Indemnités journalières (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

3. Invalidité (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

4. Décès (75 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

Formations transversales

PACK CONTRATS COLLECTIFS

OBJECTIFS

- Identifier les obligations des entreprises et des assureurs à l'égard des salariés
- Maîtriser la mise en place des contrats retraite à prestations définies
- Maîtriser l'environnement des assurances afin de mieux conseiller vos clients sur ces questions

PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et de la prévoyance et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

PUBLIC

Experts-comptables, commissaires aux comptes

DUREE

9 heures

TARIF

397 € HT / 476,40 € TTC

Parcours accessible pendant 6 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

PROGRAMME

RETRAITE COLLECTIVE : ARTICLES 39 ET 83

1. Comprendre ce qu'est un contrat retraite article 39 / article 83 (10 mn)

2. Maîtriser les zones de risque du contrat (80 mn)

3. Maîtriser le cadre social et fiscal de la contribution employeur pour les auditer (20 mn)

4. Maîtriser le cadre fiscal des prestations (10 mn)

Ces 4 chapitres sont étudiés pour chacune des formations Article 39 et Article 83. Les temps indiqués sont donc à multiplier par 2.

SANTE ET PREVOYANCE COLLECTIVE : SECURISEZ VOS DOSSIERS

1. L'environnement des assurances collectives (30 mn)

2. Les obligations de l'employeur (80 mn)

3. Obligations employeurs à l'égard des ex-salariés (30 mn)

4. Obligations assureur (40 mn)

5. Rupture du contrat de prévoyance (30 mn)

6. Cadre fiscal et social des cotisations (40 mn)

7. Cadre fiscal et social des prestations (20 mn)

8. Prélèvements sociaux et taxes sur les conventions d'assurance (30 mn)

Bon de commande Formations E-learning

Code client :
Suivi par :



ENTREPRISE

Raison sociale :
SIRET :
Nom du commanditaire :
Nom du contact logistique :
Adresse :
CP : VILLE :
Téléphone : Fax :
Mail :

ETABLISSEMENT A FACTURER (si différent)

Raison sociale :
Nom :
Adresse :
CP : VILLE :

CHOIX DES PARCOURS (Tarifs 2017)

		Parcours	Heures	Prix HT	Prix TTC ⁽¹⁾	Nb d'apprenants	Total TTC
Retraite	Niv. 1	Ressortissant du RSI : maîtriser sa retraite	3	147 €	176,40 € €
		Professionnel libéral (médical) : maîtriser sa retraite	5	245 €	294,00 € €
		Professionnel libéral (non médical) : maîtriser sa retraite	5	245 €	294,00 € €
		Passif social et IFC	2	98 €	117,60 € €
	Niv. 2	Départ en retraite : maîtriser pour optimiser	3	147 €	116,40 € €
		Retraite collective : article 83	2	98 €	117,60 € €
		Retraite collective : article 39	2	98 €	117,60 € €
		Epargne salariale : le PERCO	3	147 €	176,40 € €
		Les contrats Madelin	2	98 €	117,60 € €
	Niv. 3	Cumul emploi-retraite : maîtriser pour optimiser	3	147 €	176,40 € €
Prévoyance	Niv. 1	Ressortissant du RSI : maîtriser sa prévoyance	3	147 €	176,40 € €
		Professionnel libéral (médical) : maîtriser sa prévoyance	5	245 €	294,00 € €
		Professionnel libéral (non médical) : maîtriser sa prévoyance	5	245 €	294,00 € €
	Niv. 2	Santé et prévoyance collectives : sécurisez vos dossiers	5	245 €	294,00 € €
Statut / Rému.	Niv. 1	Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations	2	245 €	294,00 € €
	Niv. 2	Epargne salariale : l'intéressements	3	147 €	176,40 € €
		Epargne salariale : la participation	3	147 €	176,40 € €
	Niv. 3	Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser	3	147 €	176,40 € €
Formations transversales	Packs Niv. 1	Pack ressortissant du RSI : sa retraite, sa prévoyance	6	265 €	318,00 € €
		Pack libéral non médical : sa retraite, sa prévoyance	10	441 €	529,20 € €
		Pack libéral médical : sa retraite, sa prévoyance	10	441 €	529,20 € €
		Pack retraite TNS : RSI et libéraux	13	573 €	687,60 € €
		Pack prévoyance TNS : RSI et libéraux	13	573 €	687,60 € €
	Niv. 2	Pack contrats collectifs	9	397 €	476,40 € €
TOTAL TTC						 € TTC

(1) TVA 20% incluse

MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque libellé à l'ordre de Factorielles Par virement bancaire Par prélèvement unique (Réservé aux abonnés Factorielles)

Fait à le

Signature du client et tampon de la société

Bon de commande

Formations E-learning (suite)

INSCRITS

Pour chaque parcours choisi, merci de nous préciser ci-après les nom, prénom, adresse e-mail et fonction de chacun des utilisateurs.

1. Intitulé du parcours / pack :

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

2. Intitulé du parcours / pack :

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

3. Intitulé du parcours / pack :

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

4. Intitulé du parcours / pack :

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

5. Intitulé du parcours / pack :

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

Conditions générales de vente Formations E-learning

1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions d'accès et d'utilisation de l'e-learning, mis à disposition par Factorielles au profit du client pour les besoins de ses activités professionnelles.

2. Définition

Le e-learning ou apprentissage en ligne désigne toute action de formation reposant sur la mise à disposition de moyens issus des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Internet, CD Rom, DVD, visioconférences, Intranet...).

3. Nature de la prestation

Dans le cadre du e-learning accessible via la plateforme de formations, FACTORIELLES accorde au client :

- L'ouverture d'accès au service de la plateforme au profit de l'utilisateur final (utilisateur) défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur
- Le droit d'accès au(x) parcours sélectionné(s) par le client pour une période de trois (3) mois à compter de l'envoi de ses codes d'accès, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé
- La faculté pour le client d'obtenir une évaluation continue pendant la période d'accès
- La possibilité de disposer d'un compte rendu faisant foi de la traçabilité de la formation suivie.
- La possibilité de poser jusqu'à 2 questions en lien avec le contenu du parcours à support@factorielles.fr

4. Application des conditions générales de vente

Factorielles se réserve le droit de redéfinir les conditions d'accès aux différents services s'il en est fait un usage abusif par le client.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de FACTORIELLES, prévaloir sur ces conditions générales de vente.

FACTORIELLES se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente.

5. Tarifs et modes de règlement

Le prix des parcours e-learning est établi au jour de la signature du contrat par référence au tarif Factorielles en vigueur ce même jour.

FACTORIELLES se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

FACTORIELLES se réserve le droit de modifier ces tarifs à tout moment.

Le choix et l'achat d'un service de formation e-learning sont placés sous l'unique responsabilité du client.

FACTORIELLES se réserve le droit de modifier ou changer sans avis préalable les services de formation présentés dans le catalogue.

6. Accès au service

L'accès à la plateforme e-learning de FACTORIELLES est permanent 7 jours sur 7, 24h sur 24 pendant la durée des droits d'accès, sauf cas de force majeure, interventions de maintenance ou tout autre évènement indépendant de la volonté de FACTORIELLES.

Le client s'engage à informer FACTORIELLES dans un délai de 24h à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique de la plateforme. De son côté

FACTORIELLES fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de façon continue. Dans l'hypothèse d'une interruption de service par FACTORIELLES liée à une intervention de maintenance corrective ou évolutive de la plateforme, FACTORIELLES s'efforcera de limiter le temps d'interruption et d'avertir le client. Selon les cas FACTORIELLES prolongera l'accès au(x) module(s) pour une période correspondant à la durée de l'indisponibilité. Le client s'engage à ne pas demander d'indemnités ni de dommages et intérêts à FACTORIELLES.

L'impossibilité d'utiliser le produit acheté pour des causes indépendantes de celles citées précédemment, notamment pour incompatibilité avec le matériel déjà possédé par le client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de FACTORIELLES, sauf disposition contraire prévue dans les présentes conditions générales de vente.

En cas de difficultés d'accès au site, une assistance technique est disponible uniquement par téléphone au 04 72 91 54 20 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. En aucun cas, les consultants n'interviennent directement sur le site du client.

7. Modalités de mise à disposition des services de formation

Le montant total du prix du ou des parcours e-learning doit être joint au bon de commande pour valider la commande de formation. Le prix de la participation est à régler directement à FACTORIELLES qui adressera à l'entité facturée tout élément (convention de formation, programme, attestation de présence) permettant le remboursement par l'organisme collecteur. FACTORIELLES se réserve le droit de demander au client de fournir des pièces justificatives supplémentaires. La commande ne sera validée qu'à réception de ces pièces. Le délai de livraison de la commande au client peut être influencé par tout retard dans la transmission des informations. En cas de non fourniture des pièces, FACTORIELLES se réserve le droit d'annuler la commande. A réception du dossier complet de commande, FACTORIELLES transmet à l'adresse électronique du client un accusé de réception de commande.

La mise à disposition est effectuée par l'envoi au client d'un identifiant (login) et d'un mot de passe qui lui permettront d'accéder à son service sur la plateforme de formation <http://factorielles.elmg.net>.

Le mot de passe et l'identifiant qui permettent au client de s'identifier et de se connecter à la partie sécurisée du site sont strictement personnels et confidentiels, placés sous la responsabilité exclusive du client. Le client s'engage à les conserver secrets et à ne les transmettre à quiconque sous quelque forme que ce soit. Toute connexion ou transaction effectuée aux moyens de ces éléments d'identification est réputée réalisée par le client.

A ce titre ils ne peuvent être ni cédés, ni revendus ni partagés. Le client se porte garant auprès de FACTORIELLES de l'exécution de cette clause par tout utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le client informera sans délai FACTORIELLES de la perte ou du vol des clés d'accès. En cas de violation constatée de la clause d'inaliénabilité ou de partage des clés d'accès, FACTORIELLES se réserve le droit de suspendre le service sans indemnité, préavis ni information préalable.

8. Validité contractuelle des informations

Les textes des services présentés n'ont pas de caractère contractuel.

Les informations qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande et pourront être communiquées aux partenaires contractuels de FACTORIELLES intervenant dans le cadre de l'exécution de cette commande.

A défaut d'opposition express de sa part, l'acheteur donne son consentement à l'utilisation des données nominatives recueillies aux termes de sa commande, au titre du fichier de clientèle du vendeur.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification. Il peut exercer ce droit par simple demande express auprès du service marketing de FACTORIELLES - 40/42 Avenue Georges Pompidou - 69003 LYON - France.

Toutes les informations concernant le client, bons de commande, factures, conventions de formation, sont archivées pendant la durée légale (3 ans) à partir de la date de leur première édition. Ces informations peuvent être consultées sur demande du client à FACTORIELLES.

9. Propriété intellectuelle des contenus

Le client s'engage formellement à n'utiliser la plateforme et/ou les modules de formation que pour son seul usage. Il lui est formellement interdit de faire une quelconque copie des contenus mis à sa disposition, sauf à titre exclusif de sauvegarde. Le client respectera et s'engagera à faire respecter les droits d'auteur reconnus par le Code de la Propriété Intellectuelle.

10. Non-validité partielle

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions n'en demeuraient pas moins valables.

11. Non-renonciation

Le fait par FACTORIELLES de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une des quelconques obligations visées aux présentes ne saurait être interprété comme une renonciation définitive à l'obligation en cause.

12. Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont régies, tant pour leur interprétation que pour leur exécution, par la loi française. En cas de litige, le client s'adressera en priorité à FACTORIELLES pour obtenir une solution amiable.

Tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable seront soumis à la juridiction du tribunal compétent.

13. Attribution de compétence

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive des tribunaux de Lyon, France.

Conditions particulières résultant de la législation française applicable à la formation : les obligations incombant aux dispensateurs de formation professionnelle et qui s'appliquent également dans le cas des formations ouvertes et à distance se traduisent par l'établissement des documents légaux et l'application des conditions particulières de vente suivantes.

14. Documents légaux

FACTORIELLES établit :

- Une convention de formation sur demande,
- Un document retraçant le décompte des temps de connexion (traçabilité),
- Une attestation de suivi du parcours de formation.

15. Facturation

La facture est adressée par courrier dans un délai d'un mois au maximum à compter du paiement à l'établissement payeur dont les coordonnées ont été communiquées par le client à l'inscription.